

DOSSIER DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

*au restaurant « Les Pupos »
2 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris*

**Service public de l'enseignement
supérieur et de la recherche en danger :
une crise budgétaire qui vient de loin**



En pleine période de discussion sur le budget, les attaques et les calomnies contre les agent·es du service public n'ont pas manqué ces derniers mois. Depuis quelques semaines, elles sont même devenues de plus en plus frontales. Des retraité·es qui coûteraient cher et qui profiteraient du système, des enseignant·es qui ne travailleraient que six mois par an, des agent·es qui seraient trop souvent malades, des universités qui auraient des fonds de roulement pléthoriques, etc.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), les 1,5 milliards d'euros de fonds de roulement des universités et les 500 millions d'euros des autres établissements qui restaient en septembre 2024 devraient être siphonnés et réduits à néant en 2025, alors qu'ils sont indispensables pour investir massivement, en particulier dans la rénovation énergétique des bâtiments. Pour rappel, les suites des effets de la crise mondiale sur le marché de l'énergie et des matières premières ont créé des surcoûts excessifs sur les premiers postes de dépenses des universités : fluides, entretien, papier et gardiennage, entre autres.

A ces surcoûts s'ajoutent nombre de mesures relatives aux ressources humaines – dont celles prévues par la loi de programmation de la recherche et les mesures dites "Guerini" imposées par l'État aux établissements – qui n'ont pas été intégralement compensées, et d'autres, plus que

nécessaires pourtant, comme celles relatives à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à l'inclusion, à la santé étudiante, etc., également non financées par l'État. Le glissement vieillesse technicité (GVT) cumulé constitue par exemple un manque à gagner de près de 1 milliard d'euros depuis le passage des universités aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Dès l'année prochaine, en 2025, plusieurs établissements dont le fonds de roulement et la trésorerie 2024 sont d'ores et déjà insuffisants, se retrouveront en situation de cessation de paiement. Certains d'entre eux demandent dès à présent la possibilité de réduire l'offre de formation et les capacités d'accueil, de fermer temporairement les établissements et brandissent le risque de ne plus pouvoir payer les personnels, etc. Certains ont également annoncé que les campagnes d'emplois seraient réduites, que les commandes de livres seraient suspendues dans les bibliothèques universitaires, que les périodes d'ouverture seraient réduites avec possibilité de passer les cours en enseignement à distance, etc.

Cette situation, par ailleurs dénoncée par certain·es président·es d'université, est inacceptable et met lourdement en péril l'avenir du service public de l'ESR et par extension celui de la jeunesse.

Dès maintenant, plus de 7 milliards d'euros sont nécessaires pour que le service public de l'ESR puisse remplir ses missions :

- 2,5 Md€ pour l'encadrement des étudiant·es dont 1 Md€ pour créer immédiatement 12 000 postes de titulaires de toutes catégories confondues permettant juste de réduire de moitié les inégalités d'encadrement entre établissements ;
- 1,5 Md€ pour créer les 150 000 places en 1er et 2e cycles afin d'accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent poursuivre leur formation dans les établissements publics ;
- 2 Md€ pour la recherche ;
- 2,5 Md€ pour l'augmentation du point d'indice permettant de rattraper partiellement la perte du pouvoir d'achat depuis 2000.

7 à 8 milliards d'euros d'investissement sont par ailleurs nécessaires jusqu'en 2030 pour assurer la rénovation énergétique des bâtiments universitaires.

Dans un second temps, dès 2026, la mise en place d'un plan pluriannuel d'emplois statutaires de 6 000 postes par an jusqu'en 2035, représenterait un effort supplémentaire de 6,7 milliards d'euros à terme, ce qui pourrait enfin nous amener à consacrer 2 % du PIB à l'enseignement supérieur et 1% du PIB à la recherche publique.

Des chiffres qui parlent

- Un budget pour l'ESR :
 - le plus faible depuis 20 ans rapporté à la part du budget de l'Etat qui lui est consacrée avec une baisse régulière depuis la LRU (aujourd'hui, 5,3 %)
 - en chute libre pour les thématiques scientifiques suivantes :
 - les Sciences Humaines et Sociales augmentent moins que l'inflation, à savoir 1,09 %
 - les Sciences du vivant ont une dotation encore plus faible avec un écart de +0,24 %
 - les sciences de l'énergie sont même en négatif -0,23 %
- Des organismes mis en grandes difficultés financières : l'INED et l'IFREMER voient leur budget chuter respectivement de -0,9 % et -4,3 %
- 4 universités sur 5 menacées de passer sous l'autorité directe du recteur
- Nécessaire de renouveler tous les départs en retraite des enseignant·es du supérieur : plus de 50 % chez les enseignant·es-chercheur·es (EC) entre 2022 et 2030 ; 2400 départs EC et d'enseignant·es (E) prévus en 2030 ! (Source : SIES 2024-01)
- Les fonds de roulement cumulés annoncés d'environ 2 milliards d'euros sont nécessaires pour l'investissement, notamment dans les bâtiments : ce sont des sommes "gagées" sur des opérations à venir et pas un "trésor de guerre".
- Taux d'encadrement en baisse de 0,4% par an depuis 2017 (SIES)
- Nombre d'étudiants en stagnation dans le service public mais en augmentation dans le privé (diminution en licence, augmentation en master) : 26 % des étudiant·es sont inscrit·es dans le privé en 2023, contre 20 % en 2017
- Les subventions directes de l'État ont progressé de 20 % pour le privé, contre seulement 12 % pour les établissements publics entre 2017 et 2023
- 80 % des formations du supérieur par alternance relèvent du privé
- L'État dépense 25 Mds € / an pour l'apprentissage
- 8 millions d'heures complémentaires faites par des titulaires soit l'équivalent de plus de 16 000 emplois
- 5 millions d'heures faites par des vacataires soit environ 10 000 emplois
- Depuis 2014 la dépense moyenne par étudiant s'inscrit dans une baisse de 0,9 % par an en euros constants.



L'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche exige :

- Un plan de recrutement d'agents titulaires et la titularisation des agent·es contractuel·es recruté·es sur missions pérennes
- Des subventions publiques pour le secteur public versus le secteur privé
- Une revalorisation salariale pour tous les personnels
- La revalorisation des heures de vacances et leur mensualisation effective
- L'augmentation du nombre de bourses doctorales
- Le développement du CROUS et de l'aide au logement
- Une réforme systémique des bourses
- L'abandon de toutes mesures qui conduiraient à une augmentation des frais d'inscription

PART DU BUDGET DE LA MIRES DANS LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT

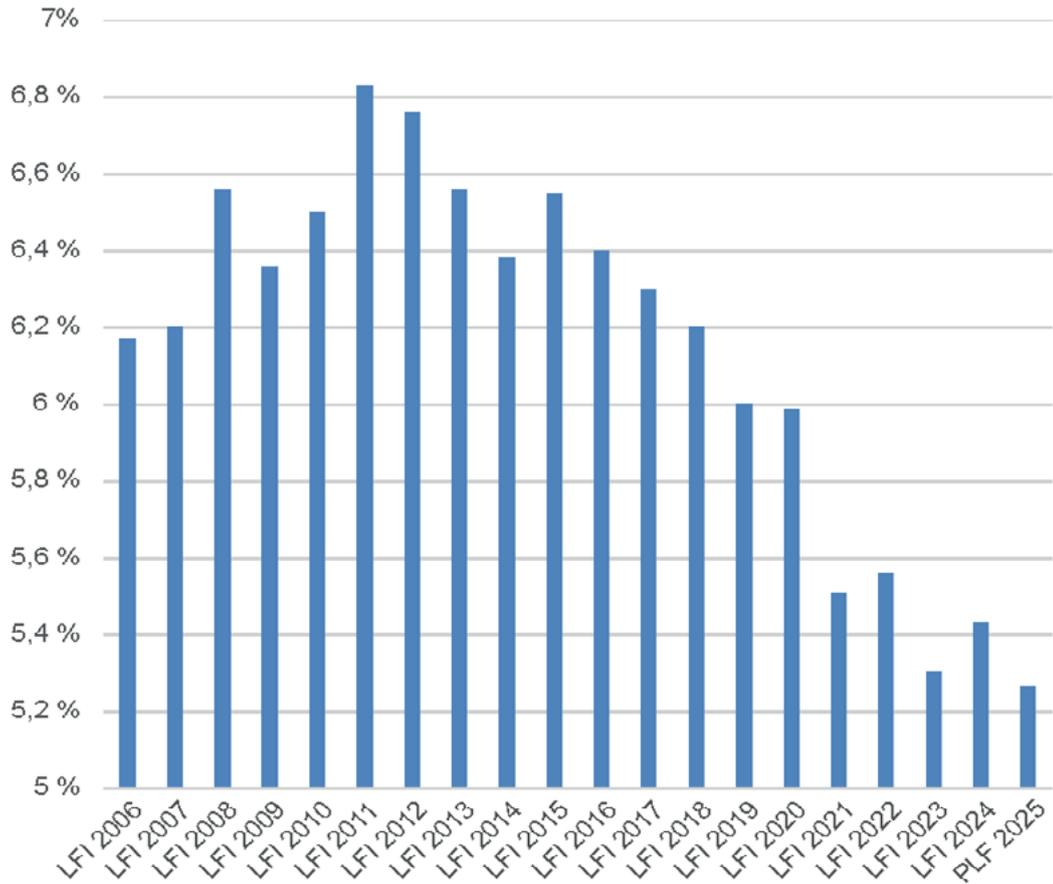
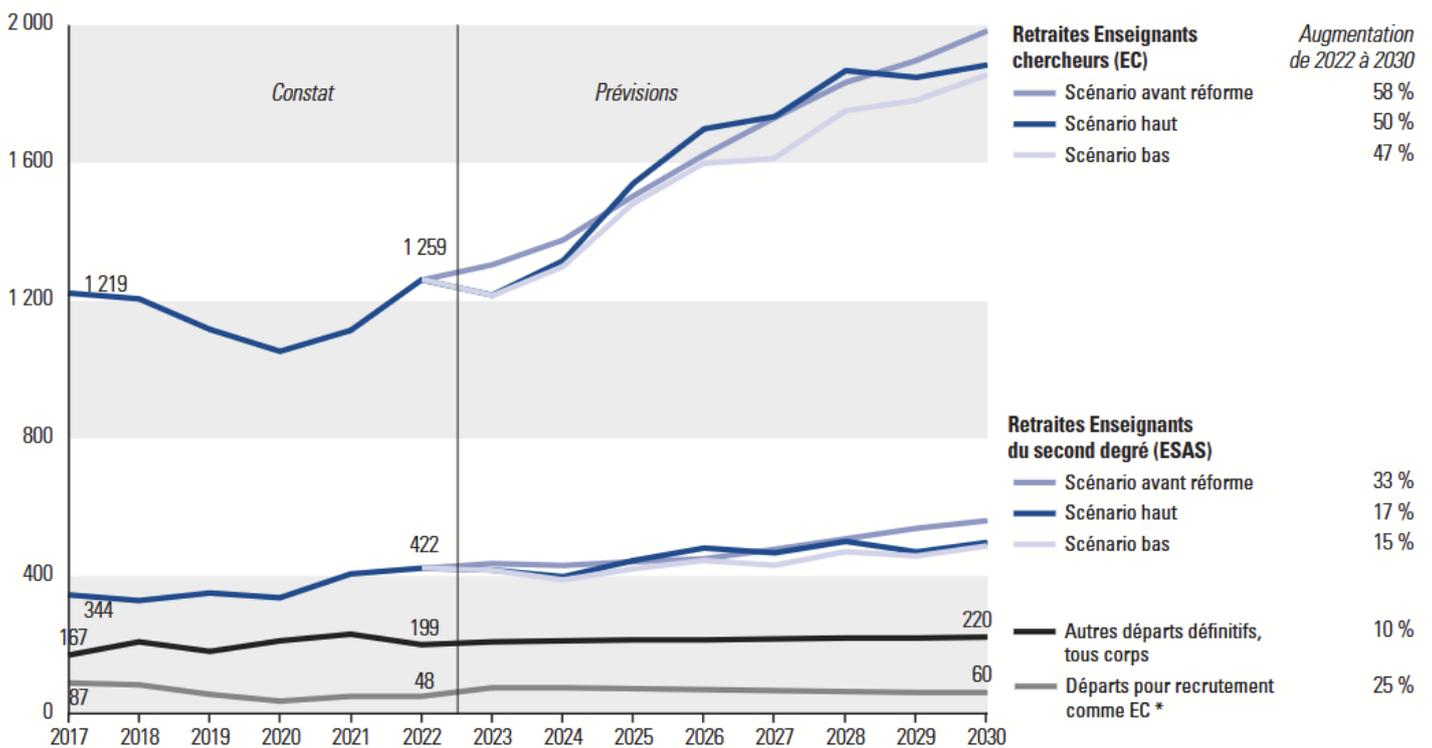


FIGURE 6 - Les départs définitifs des enseignants titulaires des EPSCP, par type de départ, catégorie et par scénario





COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DU 4 DÉCEMBRE 2024

Appel de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le 5 décembre, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche appelle à une large mobilisation dans l'enseignement supérieur et la recherche avec toute la fonction publique. La participation de toutes et tous, personnels et étudiant·es, sera décisive : c'est bien par une mobilisation massive dès le 5 décembre que nous pourrons peser, inscrire les actions dans la durée... et gagner ! L'intersyndicale a prévu de se revoir le 6 décembre pour envisager les suites de l'action.

D'ores et déjà, nos organisations appellent à se mobiliser le mardi 10 décembre 2024, jour où se tient le CNESER en matière budgétaire, pour un budget qui permette de mener les missions d'enseignement et de recherche dans le service public de l'ESR.

A Paris, elles appellent à se rassembler à 12h devant le ministère.

Ce rassemblement sera suivi d'une conférence de presse.

Elles appellent également à se mobiliser ce jour-là sur tout le territoire pour la défense du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Paris, le 4 décembre 2024



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Le 5 décembre, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche appelle à une large mobilisation dans l'enseignement supérieur et la recherche avec toute la fonction publique

En pleine période de discussion sur le budget, les attaques et les calomnies contre les agent·es du service public n'ont pas manqué ces derniers mois. Depuis quelques semaines, elles deviennent même de plus en plus frontales. Des retraité·es qui coûteraient cher et qui profiteraient du système, des enseignant·es qui ne travailleraient que six mois par an, des agent·es qui seraient trop souvent malades, des universités qui auraient des fonds de roulement pléthoriques, etc. N'en jetez plus !

Les organisations syndicales signataires appellent à réagir dès le 5 décembre et à faire de cette journée une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sur l'ensemble du territoire.

Le 5 décembre, soyons nombreux et nombreuses pour faire reculer le gouvernement sur :

- les 3 jours de carence dans la fonction publique,
- la diminution de 100 % à 90 % de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- le non-versement de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) qui aggrave l'injustice du gel du point d'indice,
- une seconde journée dite « de solidarité », en fait le vol d'un second jour férié.

Mobilisons-nous avec l'ensemble des agent·es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel·les, pour :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent·es contractuel·les,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Dans l'ESR, les 1,5 milliards d'euros de fonds de roulement des universités et les 500 millions d'euros des autres établissements qui restaient en septembre 2024 devraient être siphonnés et réduits à néant en 2025, alors qu'ils sont indispensables pour investir massivement, en particulier dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Dès l'année prochaine, en 2025, plusieurs établissements dont le fonds de roulement et la trésorerie 2024 seront insuffisants, seront alors en situation de cessation de paiement. Certains d'entre eux demandent d'ores et déjà de réduire l'offre de formation et les capacités d'accueil, de fermer temporairement les établissements, et brandissent le risque de ne plus pouvoir payer les personnels, etc. Cette situation, par ailleurs dénoncée par certain·es président·es d'université, est inacceptable.

Après la journée d'alerte du 19 novembre, les organisations signataires appellent à organiser dès maintenant des heures d'information syndicale pour construire cette journée de mobilisation. Elles se donnent d'ores et déjà rendez-vous le 5 au soir pour envisager des suites, notamment le 10 décembre, jour où se tient le CNESER en matière budgétaire.

La participation de toutes et tous, personnels et étudiant·es, sera décisive : c'est bien par une mobilisation massive dès le 5 décembre que nous pourrons peser, inscrire les actions dans la durée... et gagner !



CNESER en commission permanente du 12 novembre 2024

MOTION présentée par la FSU, la CFDT, la CGT, SUD éducation et Sud recherche, FO, la FAGE, QSF, UNSA ITRF Bio, Sup Recherche, SnpTES, A&I

Malgré une économie déjà réalisée par l'absence de revalorisation du point d'indice, le budget de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires) devrait être amputé de plus de 550 M€ par rapport à la Loi de Finances 2024. C'est le budget qui consacrerait la plus faible part du budget de l'État à l'enseignement supérieur et la recherche depuis plus de 20 ans (5,27 % à périmètre constant). Cette baisse est principalement le fait d'une baisse des budgets de la recherche que ce soit dans le domaine de l'énergie ou dans celui de l'industrie et dans une moindre mesure, des programmes « enseignement supérieur et recherche agricole ». Alors que la pauvreté étudiante ne cesse de croître, la ligne « Vie étudiante » subit, elle aussi, une baisse de 2,31 %, hypothéquant tout espoir de réforme structurelle des bourses et obérant toute amélioration des conditions de vie et d'étude pour les étudiant-es en maintenant le sous-financement chronique des CROUS.

Pourtant, d'autres choix sont possibles, comme la réaffectation de tout ou partie du crédit impôt recherche, véritable niche fiscale, qui coûte en 2024 plus de 7 Mds € à l'État, sans même qu'il soit contrôlé correctement ni conditionné à une véritable stratégie – ni même à une réelle activité – des entreprises en faveur de la recherche. En comparaison, « l'effort » de recherche consenti par l'État à l'ensemble de ses opérateurs nationaux de recherche s'élève à 7,8 Mds pour l'année 2025 !

Le CNESER alerte sur les effets désastreux qu'aurait ce budget pour l'ESR dans nos établissements par la dégradation des conditions de travail et d'étude, le décrochage en termes de recherche et avec une répercussion inévitable sur l'ensemble de la population. Nos universités, leur personnel et leurs étudiant-es, sont en souffrance et la destruction du service public d'enseignement supérieur et de la recherche est une perspective contre laquelle le CNESER s'élève vivement. Les attaques dont les fonctionnaires et leurs missions sont l'objet doivent cesser. Le financement de l'ESR n'est pas une dépense mais un investissement pour l'avenir. Le CNESER soutient l'appel intersyndical à la journée d'alerte et de mobilisation du 19 novembre 2024.

Motion adoptée par 24 voix pour, 1 abstention et 3 NPPV